

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

Approbation compte rendu de la séance publique du 17 mai 2010

Chers collègues, Mesdames, Messieurs bonsoir,

Nous allons voter favorablement ce compte rendu succinct de la séance publique du 17 mai 2010. Cependant, après avoir expérimenté plusieurs fois la nouvelle formule de compte rendu des débats de nos séances de conseil municipal, à savoir d'adjoindre au compte rendu succinct une simple copie des textes d'intervention et de renvoyer à la vidéo sur le site, il serait temps, selon nous, d'en faire le point.

Premièrement, cette formule semble affaiblir considérablement la qualité des restitutions des débats, puisque tout ce qui ne fait pas l'objet d'écrit préalable n'est pas restitué et que les variations éventuelles apportées au cours des interventions par rapport au texte initial ne sont pas prises en compte. En l'occurrence, le texte de ma question orale au dernier conseil annexé au compte rendu n'est pas conforme à celle remise le soir du conseil à la presse et à vos services. Il a été modifié par vos soins afin de rendre compte de votre refus que j'intervienne sur un point non formellement identifié dans ma demande initiale d'intervention. Moyennant quoi, vous vous êtes permis de modifier un texte à ma signature alors que nous avons expressément convenu avec M. Fidan de simplement consigner sur la partie concernée du texte, le fait qu'il n'avait pas été lu en séance. En quelque sorte, on pourrait presque dire que vous avez produit un faux... De plus, cette façon de faire ne rend pas compte des échanges non-écrit que nous avons eu à ce moment de mon intervention. On mesure ici toute la limite de cette nouvelle façon de faire et de l'appauvrissement de cette pratique pour la démocratie.

Par ailleurs, toujours au sujet de la restitution des conseils municipaux, je voudrais faire part de mon indignation au sujet de la mise en ligne sur le site de la ville de vidéo partielle des conseils municipaux. J'ai le souvenir que lorsque j'avais demandé que les élus d'opposition puissent disposer des enregistrements, Mme Peytavin s'était inquiétée car elle craignait que l'opposition en fasse une exploitation malhonnête. Je remarque au passage que l'adage qui dit "que l'on juge les autres comme on se juge soi-même" s'applique encore. Car, si pour notre part nous ne l'avons jamais fait, en revanche la municipalité publie sur le site de la ville sa propre sélection des morceaux choisis du conseil. J'assume totalement mes prises de position, mais ces vidéos partielles du Conseil Municipal sont le résultat d'une sélection dont les critères de choix n'ont, de toute évidence, d'autre justification que d'être le "fait du prince".

Certes, il y a la version complète accessible en second choix, mais entre un extrait de 10 minutes et le fastidieux visionnage de 1h30 de séance, il n'y a pas photo... Les craintes de Mme Peytavin étaient donc justifiées, non pas vis-à-vis de nous, mais vis-à-vis de son camp.

Je vous demande donc, de retirer ces versions courtes dont le découpage partisan n'a pas sa place sur un site d'information de la ville.

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

**Rapport n°1 – Compte administratif de Mme le maire pour la gestion
2009 – Abstention**

Pour les rapports 1 à 4.

Comme à l'habitude, les vénissiens noteront que la faiblesse des délais qui sont laissés à l'opposition pour prendre connaissance de ces volumineux documents démontre de votre part, dans les faits, le signe très net du refus d'un débat réellement approfondi.

Rapport n°5 – Dotation de Développement Urbain 2010 – Favorable

Nous allons voter favorablement ce rapport, mais avant nous voudrions seulement souligner que comme cela est écrit dans ce rapport l'Etat "alloue cette subvention **en vue d'améliorer la qualité des équipements publics** et de l'offre de **service rendu aux habitants**, dans un but de renforcement de la **mixité sociale** et de **l'attractivité des communes**". On peut y lire également que "priorité est donnée aux initiatives renforçant **l'accès à la connaissance**, à la **culture** et aux **nouvelles technologies**, ainsi qu'aux équipements et actions contribuant à **réduire les inégalités dans l'accès aux services collectifs.**" Un langage qui méritait d'être souligné car il traduit une volonté aux antipodes de ce que vous n'avez de cesse de dénoncer.
Je n'ai rien d'autre à ajouter.

Rapport n°6 – Construction de la chaufferie gaz – Abstention

On vient de nous expliquer le contraire, mais cette chaufferie est un véritable cauchemar. Année après année le cortège des déboires ne s'arrête pas et elle est même l'objet de tiraillements au sein de la majorité. A ce sujet on m'a fait remarquer que ce projet de chaudière était à l'origine porté par un adjoint socialiste... Bref, aujourd'hui on remet le couvert avec une nouvelle chaudière au gaz qui sera une nouvelle panacée au sein du système.

Etant donné le lourd historique de cette chaufferie et des choix qui ont toujours été vanté, sur le papier, comme les meilleurs des meilleurs, y compris ceux qui viennent se substituer à ceux qui avaient eux même été vanté précédemment, notre groupe ne se sent pas de faire confiance à la municipalité sur ce dossier. Cependant, il faut bien avancer et l'hypothétique baisse tarifaire de 10% pour les habitants font que, dans le doute, nous ne voterons pas contre, mais nous nous contenterons de nous abstenir, laissant à la majorité son entière responsabilité dans cette affaire.

**Rapport n°7 – Participation financière de la ville à la construction du
logement social – Favorable**

Cette remarque est commune à ce rapport et aux rapports 12, 13 et 14.

Nous allons voter favorablement ce rapport comme les autres que je viens de citer, car il s'agit de projet déjà existant. Mais nous nous interrogeons sur votre volonté de poursuivre de façon effrénée la construction de nouveaux logements sur Vénissieux. Certes nous avons compris que vous êtes prêt à tout pour atteindre à nouveau le seuil des 60.000 habitants et par là les multiples avantages associés, y compris personnels si j'ai bien tout compris. Mais, si le

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

besoin de logement en France est une vraie réalité à prendre en compte, est-ce obligatoirement à Vénissieux qu'il faut construire ? Faut-il encore densifier cette ville ? Il me semble que même un Marcel Houël, en son temps, avait compris que l'on allait trop loin. Il avait notamment arrêté les projets à Monery, certes il s'agissait de grands immeubles et il n'y avait encore pas eu la déconstruction, mais l'esprit était bien d'arrêter la densification et notamment la densification du logement social à Vénissieux. A ce sujet, la leçon de toutes ces années passées est bien l'importance que représente la mixité sociale pour nos villes. Nous pensons que cela devrait être une priorité à Vénissieux pour sortir de la logique de banlieue difficile et inscrire notre ville dans une dynamique positive.

Rapport n°10 – Nouvelle taxation de la publicité (enseigne)

Puisque l'on parle de commerce, notre groupe a reçu comme d'autres, semble-t-il, le courrier du magasin Netto et la pétition qui l'accompagnait. Nous avons des retours d'habitants nous faisant part de l'importance de l'existence de ce magasin pour eux du fait de la proximité et des prix qui sont bien inférieurs à ceux pratiqués chez son grand voisin. Les 2000 signatures de la pétition l'attestent : ce quartier qui est dépourvu de commerce voudrait garder ce magasin. Au-delà du commerce proprement dit, il en va de l'intérêt des habitants et également du maintien, voire du développement d'emplois sur la ville de Vénissieux.

Nous sommes bien conscients que le blocage ne relève pas directement de la mairie, mais interpellés par ce courrier nous souhaiterions savoir ce qui a été entrepris par la mairie pour faire avancer le dossier au Grand Lyon.

Rapport n°11 – Ecole de musique – Nouveaux tarifs – Favorable

Mme le maire, contrairement à ce que vous avez affirmé le 21 mai dernier dans votre discours lors de la soirée de clôture de la semaine des associations au Centre Associatif Boris Vian, notre groupe porte un grand intérêt à la dimension culturelle qui est pour nous un élément essentiel du développement des personnes et qui a une acuité toute particulière dans notre ville de par sa puissance en termes d'insertion. A titre d'illustration de cet intérêt pour la culture, j'étais, il y a seulement quatre jours, dans les locaux de l'Ecole de musique pour participer aux événements liés à la fête de la musique. Par ailleurs, notre campagne pour les municipales en 2008 y faisait largement référence et par la suite nous avons plusieurs fois pris la parole en ce sens dans cette enceinte.

Alors, oui, notre groupe porte un réel intérêt à la dimension culturelle et en ce sens nous voterons donc très favorablement ce rapport avec l'espoir qu'un plus grand nombre d'élèves puisse s'inscrire dans cette démarche.

Rapport n°15 – Création emploi de chargé de mission sécurité et prévention de la délinquance au sein de la DUPS – Favorable

Notre groupe est favorable à la création de ce poste, mais puisque ce rapport fait directement référence à la mission de sécurité et de prévention de la

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

délinquance, nous nous étonnons de traiter de ce sujet dans ce conseil alors que les réflexions sur les évolutions des missions de la police municipale de notre ville ne soient aucunement portées devant ce même conseil municipal. Notre groupe déplore qu'ainsi les élus de l'opposition ne soient pas associés à ce débat important. Nous n'avons connaissance des avancements à ce sujet que par la rumeur et la presse. Je me dois donc de vous rappeler encore une fois que les élus de l'opposition représentent près de 48% des électeurs qui se sont exprimés dans les urnes en 2008, soit presque un sur deux. Au nom même du principe de la démocratie dont vous vous gargarisez, il faudrait arrêter de négliger ainsi, près d'un sur deux des vénissiens qui se sont déplacés pour aller voter en 2008. Même si vous décidez visiblement seul sur ce sujet, je vous remercie de l'inscrire à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.